

## LA CONDITION ARTISANALE, HIER ET AUJOURD'HUI

Numéro de « Marché & organisations » coordonné par Sophie Boutillier, Claude Fournier et Cédric Perrin

La naissance de l'artisanat, en tant qu'organisation sociale et professionnelle, peut-être datée de 1922 avec la fondation de la Confédération Générale de l'Artisanat Français (CGAF). Après 1945, l'artisanat s'est développé avec les chambres consulaires et dans de nouvelles fédérations de syndicats professionnels rassemblés au sein de l'Union professionnelle artisanale (UPA), par exemple. Aujourd'hui les artisans sont représentés dans toutes les négociations paritaires et institutions sociales (Sécurité sociale, Conseil économique et social...). Pourtant l'artisanat n'a pas souvent eu l'écoute des divers pouvoirs politiques et n'a pas, non plus, bénéficié d'une image flatteuse dans le public et auprès des jeunes. Par exemple, jusqu'à sa réforme de 1987 qui en a considérablement élargi le champ, l'apprentissage a été considéré comme une filière par défaut plutôt que comme une orientation choisie.

L'artisanat apparaît également comme une force conservatrice quand il s'oppose à des mesures qui lui ôteraient un monopole ou supposé tel ; ses propositions passent pour des mesures protectionnistes ou corporatistes. A titre d'illustration on peut citer la situation des boulangers ou des taxis, ou encore les questions de l'apprentissage ou des charges fiscales et sociales... Cependant, ces *a priori* archaisants ne conduisent-ils pas à écarter un peu rapidement la légitimité des revendications artisanales ? N'est-il pas étonnant, à titre d'exemple, de constater que le niveau d'imposition réelle d'un plombier est supérieur à celui d'une firme transnationale ? Longtemps assimilé à une survivance d'un mode d'organisation productif dépassé, face à la puissance de la grande entreprise, l'artisanat est aujourd'hui au contraire considéré comme une forme d'avenir, source d'innovations, de créativité et de lien social. Les progrès technique récents, comme l'impression en 3D par exemple, conduisent à reconsidérer l'assimilation réductrice de l'artisanat au seul travail manuel. L'artisanat a déjoué les prévisions des économistes qui le condamnaient inévitablement à disparaître car il a su s'adapter aux évolutions économiques et techniques.

A l'heure actuelle, l'artisanat est avant tout un tissu dense de plus d'un million d'entreprises représentant plus de 250 métiers dans lesquels des compétences extrêmement pointues sont développées. Ces entreprises créent du lien social dans le quotidien de tout un chacun. Elles sont une source importante de l'emploi local, alors que de très grandes entreprises multiplient les plans sociaux. Que seraient les territoires sans l'artisanat ? C'est bien parce qu'ils mesurent toute l'importance de ce rôle que les acteurs politiques se souviennent de l'artisanat en temps de crise.

Ces quelques rappels laissent entrevoir des pistes de réflexions à développer :

- Sur le fond les revendications de l'artisanat sont-elles toujours les mêmes ou ont-elles évoluées avec les attentes de la société, ou l'artisanat est-il tourné sur lui-même ou est-il ouvert aux évolutions sociales et techniques ?
- Les politiques prennent-ils en compte les atouts de l'artisanat comme force sociale et économique ou s'en servent-ils en cas de besoin ? Eux-mêmes ont-ils évolué comme l'artisanat ?
- Sur le plan local l'artisanat est-il mieux pris en compte comme moyen de développement économique et comme stabilisateur social.
- L'apprentissage échappe-t-il à l'artisanat ou au contraire est-il reconnu comme un domaine d'excellence ?
- Une « nouvelle » économie construite sur un développement massif de l'artisanat au travers d'entreprises « classiques » et de haute technicité serait-elle plus « durable » ou une utopie ?
- Comment replacer l'artisanat dans la dynamique de l'évolution de l'économie depuis la

- première révolution industrielle ? Des comparaisons avec d'autres pays sont-elles possibles ?
- Quel est le profil de l'artisan actuel ? Quels sont les signes caractéristiques de son évolution depuis la première révolution industrielle ?
  - L'artisanat constitue-t-il une forme d'organisation économique d'avenir ? Quel peut être l'impact des progrès techniques récents sur l'artisanat ?

*Calendrier :*

*1/ Envoi des propositions d'article au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2014 suivant les consignes suivantes :*

*Problématique*

*Cadre d'analyse*

*Références bibliographiques majeures*

*Taille maximum : 2 pages (Times New Roman, 12, interligne 1,5)*

*2/ Réponse du comité de rédaction :15/07/2014*

*3/ Envoi des textes finaux : 15/09/2014*

*4/ Réponse des évaluateurs : 15/10/2014*

*5/ Réception des textes à publier : 1/12/2014*

*5/ Publication du numéro de « Marché & Organisations » : 1<sup>er</sup> trimestre 2015*

*6/ Consignes de présentation :*

*6500 à 8500 mots*

*Times New Roman*

*Interligne 1,5*

*Titres des parties en majuscules*

*Titres des chapitres et paragraphes en italique*

*Présentation des références bibliographiques :*

*Ouvrages :*

*Verley P., 2013, *L'échelle du monde*, Coll. Tel, Paris, Gallimard (1997).*

*Articles :*

*Audretsch D. B., 2009, Emergence of the entrepreneurial society, *Business Horizons*, 52, 505-511.*